

Ensemble pour un village dynamique

Réunion publique plan de désherbage

Une réunion publique aura lieu le vendredi **16 septembre 2016 à 18h30 à la salle Yves Picard.**

Cette réunion a pour but de présenter le **plan de désherbage communal** qui intègre une mise en œuvre de bonnes pratiques de traitements phytosanitaires et le développement de techniques alternatives au désherbage chimique en lien notamment avec les évolutions de la réglementation.

Cette réunion sera animée par le CFPH d'Ecully qui a réalisé l'étude avec le soutien de l'Agence de l'Eau et du Syndicat de Rivières des Territoires de Chalaronne

Brulage des déchets verts : rappel

Le brulage des déchets verts est strictement interdit du 15 juin au 15 septembre.

Du 16 septembre au 14 juin le brulage est autorisé sous réserve qu'il :

- n'entraîne aucune gêne pour le voisinage par la fumée ou les odeurs
- soit réalisé à une distance minimum de 25 mètres des constructions et des voies de circulation
- soit réalisé après le lever du jour et éteint avant 20 heures
- ne comporte que des déchets suffisamment secs

Merci de signaler en mairie tout comportement non conforme à ces règles afin que l'on puisse intervenir pour les faire cesser.

Pensez à consulter l'agenda sur internet http://garnerans.com/agenda_031.htm